

Paris, le 30 janvier 2009

LIVRE BLANC SUR LA TELEMEDECINE

Les acteurs des technologies de l'information soutiennent les recommandations mesurées du Conseil national de l'Ordre des médecins

Les projections démographiques, amplifiées par la dégradation mondiale du contexte économique et social, conduisent à un grave risque de détérioration de la qualité de notre système de santé. Lors de son discours le 9 janvier à Strasbourg, le Président de la République a indiqué « la télémédecine, c'est l'avenir ! ». A cet égard, les recommandations ordinales apparaissent en écho documentées, progressives, pragmatiques et économiquement pertinentes.

Pour ces raisons, les principales Organisations d'industriels spécialisés dans les Technologies de l'information (AFDEL GIXEL, LESISS et SYNTEC Santé) apportent leur soutien à ce Livre blanc, notamment sur les points suivants.

En premier lieu les signataires observent que parmi les recommandations formulées, le consentement explicite du patient et la préservation du secret professionnel et de la sphère privée sont clairement évoqués. La traçabilité des actes réalisés conduit en outre à établir clairement la responsabilité des intervenants. Un véritable espace de confiance pourra ainsi être conforté.

Par ailleurs, la recommandation d'un l'arrêt des expérimentations perfusées aux subventions publiques permettra de céder judicieusement la place à une politique d'évaluation médico-économique au bénéfice de la collectivité. Ce sera l'opportunité de **mettre en place des projets pilotes d'envergure qui permettront le développement d'une offre industrielle française à vocation internationale**

A cet égard et comme le rappelle l'instance ordinaire, les technologies doivent être considérées, non comme un poste de coût mais avec une dynamique d'investissements inscrits dans une logique de retour.

En outre la protocolisation des actes de télémédecine, propice à l'harmonisation des pratiques et plus souple que le carcan réglementaire de la voie décrétole, ainsi que la réflexion autour de nouveaux modes de contractualisation budgétaire, constituent des pistes de réflexion intéressantes pour la collectivité.

Ce mode opératoire innovant permettra en outre d'établir de manière simple et claire et les engagements réciproques, de valoriser l'acte et la formation des praticiens aux technologies employées, facilitant par surcroît une collaboration interprofessionnelle indispensable et urgente.

Enfin, la télémédecine doit s'articuler avec les autres composants technologiques afin **de répondre efficacement à l'attente, légitime de la part des citoyens, d'un système de santé adapté et équitable.**

LES SIGNATAIRES



AFDEL : (Association Française des Editeurs de Logiciels – www.afdel.fr) a été créée en octobre 2005 et rassemble les éditeurs autour d'un esprit de communauté. Porte-parole de l'industrie du logiciel en France, l'AFDEL compte aujourd'hui près de 160 membres (CA global : 2,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français, PME et Start up). L'association est le partenaire français de l'ESA (European Software Association).

Contact : Fabrice LARRUE – Responsable communication – f.larrue@afdel.fr – 06 82 07 65 83



GIXEL : (Groupement Industriel de l'interconneXion et des systèmes Electroniques) réunit les industries spécialisées dans les composants et dispositifs électronique embarqués ou implantés dont l'objectif est de stimuler dynamique industrielle des nouveaux marchés, en particulier eu égard aux besoins des membres de l'Union européenne.

Contact : Michel SCHALLER – Vice Président - michel.schaller@thalesgroup.com – 06 60 45 62 29



LESISS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux – www.lesiss.org) a été créée en 2005 avec une trentaine d'entreprises. Aujourd'hui composée de plus de 80 adhérents, LESISS regroupe les industries des technologies d'information de santé et pour l'aide à la personne. Grands acteurs internationaux et PME expérimentées s'y côtoient afin d'élaborer les outils qui permettront une disponibilité équitable du système de santé pour tous les français et la réduction de la fracture sanitaire.

Contact : Yannick MOTEL – Délégué général ymotel@le6.org – 06 30 40 20 36



Syntec informatique (www.syntec-informatique.fr) : Chambre Professionnelle des SSII et des Éditeurs de Logiciels, Syntec informatique représente près de 500 groupes et sociétés membres (59 % SSII, Conseils en technologies, sociétés de Conseil, 41% d'Éditeurs de logiciels), soit plus de 85% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession (170 000 collaborateurs, 19 Mds d'euros de chiffre d'affaires des sociétés de 10 collaborateurs et plus). Syntec informatique assure notamment la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels et se préoccupe des questions déontologiques, économiques, internationales, juridiques, sociales et techniques liées aux activités des sociétés membres.

Contact : Francis JUBERT Conseiller du Président fjubert@syntec-informatique.fr – 06 20 74 20 32